



Élection 2023 aux Conseils scientifiques d'institut  
du CNRS



Candidature soutenue par le SNCS-FSU  
*Engagé·es au quotidien pour la recherche publique*

## Conseil scientifique de l'Institut Écologie et Environnement du CNRS Collège A1 Christine PAILLARD, LEMAR, Brest

### Les candidates et candidats SNCS-FSU au CS INEE s'engagent POUR :

*La création du département Environnement et Développement durable (EDD) en 2005 était un challenge pour les disciplines concernées par les sciences de l'environnement. Pari réussi, puisqu'à la création des instituts du CNRS en 2008, le département EDD devient l'Institut Écologie Environnement (INEE).*

*L'INEE a aujourd'hui une place déterminante pour conduire les recherches dans un cadre interdisciplinaire, tout en préservant les disciplines, sur les changements globaux, le fonctionnement des systèmes (écosystèmes, socio-écosystèmes, interactions hommes-milieus), la biodiversité, la biologie de la conservation, les sciences de l'évolution, l'archéologie, la santé et l'environnement (One Health, Eco Health). Dans le contexte des objectifs du développement durable (ODD), l'INEE s'implique dans les grandes questions sur l'eau, l'énergie, les villes durables, la chimie durable, l'ingénierie écologique, les solutions fondées sur la nature.*

*Le Conseil scientifique (CS) de l'INEE a pour mission de conseiller et assister par ses avis et ses recommandations la direction de l'Institut de manière prospective sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités de l'Institut. Nous nous engageons à ce que le CS, dans sa mission de prospective scientifique, embrasse pleinement les enjeux globaux et joue un rôle moteur. Au-delà du renforcement de la recherche scientifique, il s'agit aussi de la rendre attractive, crédible et légitime, ce qui ne peut se faire qu'avec des emplois pérennes et des financements de base suffisant des laboratoires. Nous défendons le développement de l'emploi statutaire, la nécessité de soutiens récurrents aux équipes afin de ne pas accentuer leur dépendance aux financements sur projets, et la diversité des travaux de recherche de la communauté INEE.*

*Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec nos collègues du CS du CNRS pour garantir que l'INEE continue de jouer un rôle de premier plan dans une recherche intégrée des relations hommes/milieus, et puisse s'engager résolument comme acteur scientifique incontournable dans les grands défis sociétaux qui s'annoncent du fait des changements globaux. Nous nous engageons à ce que le CS de l'INEE continue à travailler avec la direction scientifique et avec l'ensemble de la communauté pour construire les prochaines prospectives, comme il l'a fait précédemment aboutissant aux journées de réflexion à La Rochelle d'octobre 2022.*

*Nous nous engageons à soutenir les grands outils de l'INEE indispensables à la réalisation des recherches notamment en écologie globale que sont les écotrons, les zones ateliers (ZA), les observatoires hommes-milieus (OHM), les stations d'écologie expérimentale (RÉNSEE), les sites d'étude en écologie globale (SEEG), les Bases de données biodiversité, écologie, environnements, sociétés (BBEES), la plateforme de recherche européenne matériaux anciens (IPANEMA). Tous ces outils doivent obtenir des financements pérennes de la part du ministère de la recherche, mais aussi de l'écologie, car ils assurent dans leur diversité et leur spécificité un rôle structurant indispensable à la réalisation de recherches notamment interdisciplinaires.*

*Nous agissons pour préserver et défendre la liberté dans l'exercice de la recherche au quotidien, dans toutes ses dimensions, et pour promouvoir l'égalité des sexes et le partage des connaissances. Le programme est ambitieux, mais il faut être optimiste pour entreprendre, et unis pour avancer.*



Le SNCS-FSU soutient aussi dans le  
collège A1 du CS INEE :

Vincent JOMELLI, CEREGE, Aix en Provence  
Michel RAYMOND, ISEM, Montpellier

**Votez et faites voter pour  
les candidates et candidats  
soutenu·es par le SNCS-FSU !**

## POUR UN RÔLE RENFORCÉ DES CONSEILS SCIENTIFIQUES D'INSTITUT DU CNRS

Le SNCS-FSU défend et promeut un paysage de la recherche en France où le Comité national de la recherche scientifique, composé de pairs majoritairement élus et représentant l'ensemble de la communauté scientifique, constitue le véritable *Parlement de la recherche*. Les Conseils scientifiques d'institut (CSI) et le Conseil scientifique (CS) du CNRS doivent être ainsi les acteurs majeurs dans l'élaboration de la prospective scientifique. Cette prospective scientifique élaborée par les CSI et le CS du CNRS doit jouer pleinement son rôle de proposition pour la politique scientifique nationale et les programmes nationaux de recherche conduits par les organismes de recherche.

### Pour la recherche publique

Le SNCS-FSU porte une vision globale sur l'organisation de la recherche en France. **Une vision où la liberté de recherche est garantie** et où les opérateurs publics de recherche, avec des périmètres et des rôles distincts, travaillent harmonieusement au développement de connaissances nouvelles pour le bien commun. Les organismes de recherche contribuent à repousser toujours plus l'ensemble du front continu des connaissances avec leurs chercheuses et chercheurs, ingénieures et ingénieurs, techniciennes et techniciens : elles et ils doivent pouvoir mener leur recherche en toute liberté avec un financement par dotations de base et une évaluation à l'échelle nationale par des pairs majoritairement élus. Cette science est riche de sa liberté académique, de ses coopérations internationales et des programmes nationaux répondant aux enjeux scientifiques les plus actuels. Les universités assurent une articulation féconde entre le développement des connaissances et leur transmission par l'enseignement. Elles coopèrent sur le terrain de la science avec les organismes au sein des unités mixtes de recherche, UMR qui doivent être des espaces propices au travail scientifique non entravé par d'abusives complications administratives. Les opérateurs de recherche coopèrent avec l'ensemble de la société, les entreprises, les acteurs sociaux et politiques, pour que le bien commun que sont les connaissances scientifiques contribuent aux progrès sociaux et écologiques.

Cette vision implique de **repenser radicalement les politiques menées ces dernières années** en partant d'éléments à la base de la liberté de recherche et d'un bon déroulement des activités scientifiques : le financement dans la durée, la confiance, l'évaluation par les pairs et organisée par les pairs, la coopération et l'échange.

### Nos récentes actions

#### La défense des organismes de recherche et des UMR.

Le SNCS-FSU a combattu les propositions de la Cour des comptes, de la CPU et du président de la République de transformer les organismes de recherche en agences de moyens. Le SNCS-FSU a obtenu la sanctuarisation du statut des personnels des organismes de recherche et des UMR comme briques de base et modèle de synergie dans la recherche. Le SNCS-FSU continuera à lutter pour le renforcement des organismes de recherche comme opérateurs de recherche de plein exercice de leur unités mixtes de recherche. Le SNCS-FSU s'opposera à la volonté de l'actuelle ministre, à travers la mission confiée à Philippe Gillet, de transformer les organismes de recherche en agence de programmes et de confier la gestion des UMR aux universités en fusionnant les services gestion des organismes à ceux des universités.

**Le renforcement des acquis du Comité national.** Le SNCS-FSU publie sur son site web les listes de candidats admissibles par ordre de mérite aux concours chercheuses et chercheurs au CNRS depuis que le CNRS a décidé de les afficher par ordre alphabétique.

**La défense de l'évaluation des laboratoires en s'opposant au HCERES.** Le SNCS-FSU a rendu publique la volonté du HCERES de mettre fin à la visite sur site des laboratoires lors de leur évaluation et a obtenu le rétablissement de cette visite sur site quand les laboratoires et leurs tutelles le demandent.

**La lutte contre les dispositions de la LPR.** Le SNCS-FSU s'est opposé tout au long de l'année 2020 au projet de LPR qui déstabilise encore davantage la recherche publique. Le SNCS-FSU continuera à organiser les luttes pour bloquer la mise en œuvre des chaires de professeur junior qui aggravent la précarité des personnels et désorganisent les laboratoires.

